



Le jury évalue la capacité du candidat à s'exprimer par oral en public de façon claire et convaincante lors d'une prise de parole en continu puis lors d'une prise de parole en interaction avec le jury. Cette prise de parole doit lui permettre de mettre les savoirs qu'il a acquis au service d'une argumentation.

L'épreuve dure 20 minutes avec 20 minutes de préparation.

De façon exceptionnelle pour la session 2021 et afin de tenir compte des conséquences pédagogiques liées à la crise sanitaire durant l'année scolaire 2020-2021, le candidat a la possibilité de présenter un descriptif, signé de ses professeurs et portant le cachet de l'établissement, mentionnant les éventuelles parties du programme qui n'auraient pas pu être étudiées en classe du fait de la situation sanitaire. Il ne pourra alors être questionné sur les liens entre la question traitée et ces parties du programme.

Pendant sa prestation, le candidat peut disposer du support qu'il aura créé, s'il le souhaite pendant la préparation sur une feuille remise par le jury. Ce support qui ne sera pas évalué.

Pendant la deuxième partie de l'épreuve, consistant en un entretien, le candidat peut recourir à un support, comme un tableau, pour y illustrer ou expliciter ses propos (pour y poser une équation, y esquisser un schéma, une carte, etc.).

Cette évaluation est réalisée en s'appuyant sur la grille de l'annexe 1 des notes de service [n° 2020-036 \(NOR : MENE2002780N\)](#) et [n° 2020-037 \(NOR : MENE2002781N\)](#).

**Pour arrêter collégalement la note sur 20 points attribuée au candidat suite à sa prestation, les deux membres du jury utiliseront la grille académique ci-après**

La totalité de la prestation doit être évaluée globalement par les deux membres du jury ensemble. Les deux examinateurs doivent se prononcer à la fois sur le fond et la forme de la présentation et de l'échange. L'évaluation est objectivée par les critères indiqués dans la grille ci-jointe et correspondant à celle publiée au Bulletin Officiel.

Le jury observera particulièrement la capacité du candidat à :

- Respecter le temps imparti ;
- S'exprimer dans une langue correcte ;
- Développer un discours construit et cohérent ;
- Utiliser un lexique spécifique maîtrisé ;
- Mobiliser des connaissances avec pertinence pour argumenter ;
- Présenter une approche personnelle de la question choisie ;
- S'engager dans son propos.

Remarques sur quelques indicateurs présents dans la grille :

**Vocabulaire\*** : A l'oral, le vocabulaire mobilisé est nécessairement répétitif, sa répétition participe de la structuration du texte.

**Construction des phrases\*** : A l'oral, la structuration des phrases procède par paliers, moins de connecteurs sont mobilisés, le discours progresse par reprises et corrections.

Le Grand oral est « un oral coopératif entre le candidat et le jury, fondé sur la bienveillance, la confiance et l'exigence ». (Rapport Delhay, 2019).

Dans le cadre d'un oral préparé (question présentée dans la partie 1) ou semi-préparé (entretien de la partie 2), on attend un niveau de langue assez soutenu.

Les **paroles hachées, les hésitations, les reprises et répétitions** constituent la forme spécifique **normale du langage parlé**. Il faut donc **accepter cette parole - qui semble fautive si on lui applique les normes de l'écrit - et ne pas la surcorriger**. Un « bon » oral n'est pas un écrit organisé. **Ne pas considérer que le « bon » oral doit ressembler à de l'écrit et gommer tout ce qui manifeste la recherche de celui qui parle, du locuteur.**

Spécificité de la spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales :

Lors du premier temps (présentation d'une question, 5 minutes) et du deuxième temps (l'échange, 10 minutes), le candidat peut recourir en partie, mais pas en totalité, à la langue concernée par la spécialité s'il le souhaite et sans y être contraint par le jury. Dans ce cadre, les possibilités sont diverses.

- Le candidat peut faire le choix de s'exprimer totalement en français tout en recourant à quelques citations dans la langue de spécialité.

- Il peut aussi faire le choix de s'exprimer dans les deux langues, le français et la langue de spécialité, d'autant plus qu'il a pu acquérir de l'aisance dans la langue au cours du cycle terminal, ces compétences linguistiques étant des atouts supplémentaires portés à son crédit, sans que l'épreuve évalue pour autant sa maîtrise de la langue étrangère ou régionale. Dans le cas d'un usage des deux langues pendant l'épreuve, il faut éviter la confusion et donc le mélange des langues pour le candidat comme pour les examinateurs.

Principe d'utilisation : Evaluation sur 80 points score de l'ensemble des niveaux de maîtrise des compétences ciblées pour établir une note sur 20 points à partir d'une table de correspondance (en bas de page).

Procédure en 3 étapes :

- 1) Evaluation globale de la prestation par le jury après le déroulement complet de l'épreuve : les 2 examinateurs se prononcent ensemble à la fois sur le fond et la forme de la présentation et de l'échange.
- 2) Evaluation par le jury de l'oral sur 80 pts score = Qualité orale (10 pts score) + Qualité de la prise de parole en continu (10 pts score) + Qualité des connaissances (20 pts score) + Qualité de l'interaction (20 pts score) + Qualité de la construction de l'argumentation (20 pts score).
- 3) Utilisation de la table de correspondance en bas de page pour obtenir une note sur 20 points.

LA TOTALITÉ DE L'ORAL											
			Temps 1 : 5 minutes d'exposé. Début du temps 3						Temps 2 : 10 minutes d'entretien. Temps 3		
	Qualité orale de l'épreuve	sur 10 pts score	Qualité de la prise de parole en continu	sur 10 pts score	Qualité des connaissances	sur 20 pts score	Qualité de l'interaction	sur 20 pts score	Qualité et construction de l'argumentation	sur 20 pts score	
<b>très insuffisant</b>	Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.	De 1 à 2	Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée.	De 1 à 2	Connaissances imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances.	De 1 à 5	Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur.	De 1 à 5	Pas de compréhension du sujet, discours non argumenté et décousu.	De 1 à 5	
<b>insuffisant</b>	La voix devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve mais demeure monocorde. <b>Vocabulaire limité ou approximatif.</b>	De 2 à 5	Discours assez clair mais vocabulaire limité et énoncés schématiques.	De 2 à 5	Connaissances réelles, mais difficulté à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury.	De 5 à 10	L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée.	De 5 à 10	Début de démonstration mais raisonnement lacunaire. Discours insuffisamment structuré.	De 5 à 10	
<b>satisfaisant</b>	Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Il utilise un <b>lexique adapté.</b> Le candidat parvient à susciter l'intérêt.	De 5 à 8	Discours articulé et pertinent, <b>énoncés bien construits.</b>	De 5 à 8	Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury avec éventuellement quelques relances	De 10 à 15	Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.	De 10 à 15	Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents.	De 10 à 15	
<b>très satisfaisant</b>	La voix soutient efficacement le discours. Qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes, etc.). Le candidat est pleinement engagé dans sa parole. Il utilise un <b>vocabulaire riche et précis.</b>	De 8 à 10	Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et développant ses propositions.	De 8 à 10	Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer clairement.	De 15 à 20	S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction.	De 15 à 20	Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et exprimer une <b>argumentation personnelle, bien construite et raisonnée.</b>	De 15 à 20	
	Vocabulaire*		oral préparé			oral semi-préparé		Construction des phrases*			

La table de correspondance ci-dessous permet aux deux membres du jury d'attribuer collegialement une note sur 20 points à partir de la somme des points score obtenus.

La note finale est exprimée en points entiers.

	TI				INS														S												TS																																														
Points score	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80
Note sur 20 points	4				5 à 6				7 à 8				9 à 10				11 à 12				13 à 14				15 à 16				17	18 à 20																																															